

UNION DES VILLES ET
COMMUNES DE WALLONIE
a.s.b.l.



FEDERATION DES CPAS

CARREFOURS DU PRINTEMPS 2005

L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE:

LE KALEIDOSCOPE DES CPAS

Saint-Hubert, le 26 mai 2005

Aywaille, le 31 mai 2005

Wépion, le 2 juin 2005

Ath, le 7 juin 2005

De 8h30 à 17h15



P R E S E N T A T I O N

L'objectif de ces Carrefours des CPAS est d'aborder de manière constructive les difficultés que connaissent les CPAS par rapport à l'accueil des demandeurs d'asile, quelle que soit la modalité d'intervention.

En séance plénière le matin, nous aurons l'occasion de repréciser la procédure d'accueil, d'entendre le Ministre de l'Intégration sociale sur sa politique et de découvrir notamment l'avant-projet de loi relative aux modalités d'accueil de qualité de ces personnes. Le regard du monde judiciaire nous éclairera de manière pratique sur l'importante question du contentieux y relatif.

L'après-midi, en ateliers thématiques, les préoccupations essentielles des CPAS seront discutées par de larges débats en présence de "personnes ressources" de Fédasil, du SPP Intégration sociale et de l'Office des Etrangers.

Ces Carrefours s'adressent à de nombreux acteurs des CPAS: les mandataires politiques, les secrétaires de CPAS et responsables de services, les travailleurs sociaux, le personnel administratif vu les questions financières, politiques et organisationnelles qui se posent.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Jeudi 26 mai 2005 Service de la Diffusion et de l'Animation
culturelles de Saint-Hubert
Palais Abbatial
6870 Saint-Hubert
- Mardi 31 mai 2005 Centre récréatif de Remouchamps
Avenue de la Porallée
4920 Remouchamps
- Jeudi 2 juin 2005 Centre Culturel Marcel Hichter - La Marlagne
Chemin des Marronniers, 26
5100 Wépion
- Mardi 7 juin 2005 Maison culturelle d'Ath
Rue du Gouvernement
7800 Ath

Documents:

Une farde sera remise sur place aux participants.

Modalités d'inscription:

L'inscription se fait au moyen du formulaire ci-joint, à nous renvoyer au plus tard 3 jours ouvrables avant le Carrefour en fonction des places disponibles.

Les frais d'inscription s'élèvent à 39 € par personne. Ce prix comprend la documentation ainsi que le repas et les pauses-café. Le verre de l'amitié étant offert.

Ce montant est à verser au compte n° 091-0115846-57 de l'Union des Villes et Communes de Wallonie avec la mention: "Luxembourg - 613/253101"

"Liège - 613/253102"

"Namur - 613/253103"

"Hainaut - 613/253104"

Renseignements complémentaires éventuels:

Madame Carol Balfroid - tél.: 081.24.06.51



P R O G R A M M E

- 8h30: Accueil des participants;
Remise des fardes de documentation
- 9h00: Présentation de la journée par Monsieur Christophe Ernotte,
Directeur général de la Fédération des CPAS
- 9h10: **La procédure d'accueil, les différentes catégories de personnes et les difficultés rencontrées**
par Monsieur Francis Sprengchetti, Coordinateur du service d'accueil des demandeurs d'asile du CPAS et de la Ville de Liège
- 10h00: **Intervention du Ministre de l'Intégration sociale,**
Monsieur Christian Dupont (ou son représentant) qui exposera sa politique en cette matière
- 10h30: Pause-café
- 11h00: **L'avant-projet de loi relative aux modalités d'un accueil de qualité des demandeurs d'asile** et la mise en œuvre du cadre légal et réglementaire relatif aux enfants mineurs en séjour illégal
par Isabelle Kuntziger, Directeur adjoint de Fédasil
- 11h30: **Le contentieux judiciaire et les CPAS**
Intervention de Monsieur Eric Battistoni à Saint-Hubert,
Monsieur Albert Havenith à Aywaille,
Madame Laurence Taminiaux à Wépion et
Monsieur Jean-Marie Quairiat à Ath,
magistrats des tribunaux du travail, en vue d'aborder les questions relatives au contentieux et à l'amélioration des contacts avec les CPAS
- 12h15: Echanges de questions/réponses
- 12h30: Repas

14h00: Travaux en ateliers thématiques

Atelier 1: L'accueil matériel par les CPAS

Comment assurer la concordance entre l'hébergement et le droit de séjour? Comment gérer l'occupation précaire des logements et la fin de la procédure? Quel accompagnement durant le séjour en ILA? Comment gérer la sortie des ILA? Comment améliorer l'occupation des places conventionnées? La collaboration avec Fédasil: comment la clarifier? Rôle des délégués de zones? Quelle coopération avec les centres d'accueil fédéraux? Comment développer des normes de qualité? Quid des recommandations de Fédasil dans son étude de septembre 2004? Comment concilier l'aide sociale matérielle et d'éventuelles ressources professionnelles? ...

Atelier 2: Les situations administratives particulières et/ou de fin de procédure

Comment gérer les situations administratives difficiles de fin de procédure? Quel retour volontaire? Comment accompagner les personnes? Quelle collaboration avec quelles instances? Problèmes des non-rapatriables et des apatrides? Des enfants mineurs illégaux? Les MENA?

Atelier 3: Quelle qualité pour l'accueil?

Comment accompagner les personnes recevables? Quelle offre de logements? Comment assurer un suivi social ou juridique? Au-delà de l'aide financière, quel peut être le rôle du CPAS? Quid de l'accès à la santé et à la prévention médicale? Réactions par rapport au projet de loi accueil présenté le matin? Comment opérer une distinction entre un centre communautaire et une structure individuelle? Comment adapter l'accompagnement à la longueur du séjour ?

Atelier 4: Les questions financières

Quel impact du plan de répartition sur les finances locales? Quid du remboursement de l'Etat fédéral des aides financières? Des soins médico-pharmaceutiques? De l'aide médicale urgente? Quid des frais d'expertise médicale? Des frais de justice vu l'important contentieux? Au lendemain de l'élargissement de l'Europe, quels sont les risques d'intervention des CPAS pour certains Européens?

16h15: En séance plénière:
Synthèse des ateliers

17h00: Clôture et verre de l'amitié

